



**SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE**  
[www.officierdeport.com](http://www.officierdeport.com)

---

**COMPTE-RENDU**  
**de la CAP des Officiers de port adjoints**  
**et informations diverses**

le 13 juin 2019

---

La CAP s'est déroulée dans les locaux de la DRH du Ministère en présence de :

- de la présidente Mme Payan assistée de mesdames Bastard, et Vix pour la DRH
- M. Vachet et Mme Bailly pour la DGITM/PTF

Vos représentants :

- François Cantin du GPM de Marseille pour les L1
- J-Emmanuel Onorato de la DDTM85 (Les Sables d'O.) pour les L1
- Tony Guinot de la DDTM76 (Dieppe) pour les L2
- Yann Poulmarch de la DDTM62 (Calais) pour les L2
- Xavier Vasse de la DDTM50 (Cherbourg) pour les L2
- Philippe Radenne de la DDTM62 (Boulogne/mer) pour les L2 (excusé)

Ainsi que les représentants de la CGT Sylvain Baudouin et Daniel Lemesle pour les L1

A) Ordre du jour :

Celui-ci portait sur l'installation de la CAP, l'approbation du règlement intérieur, la désignation des membres de la commission de réforme, les mobilités, les titularisations, recours et questions diverses.

Une fois la commission déclarée ouverte par la présidente, et au terme de la lecture du règlement intérieur ont été désignés comme membres de la commission de réforme Messieurs Cantin pour le SNOP FO et Lemesle pour la CGT.

B) Mobilités :

- Devoille Romuald d'Ajaccio (DDTM2A) vers le GPM de Marseille,
- Santarossa Franck changement de poste en interne à la DDTM14 (Caen)
- Braive Tual de Bastia (DDTM2B) vers Caen (DDTM14)

*Coordonnées du Secrétaire Général :*

*Jean-Emmanuel ONORATO – Capitainerie du port des Sables d'Olonne –  
Tel 06 68 26 44 99 Courriel : [snopforceouvriere@gmail.com](mailto:snopforceouvriere@gmail.com)*



**SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE**  
**[www.officierdeport.com](http://www.officierdeport.com)**

---

- Gest Maxime de Calais (DDTM62) vers Roscoff (DDTM29) sur création de poste.
- Sudre Arnaud du Havre vers le GPM de Bordeaux.
- Hellot Pierre-Jean de Calais (DDTM62) vers le GPM de Rouen
- Combriat Stéphane d'Ajaccio (DDTM2A) vers Les Sables d'O. (DDTM85) Cdt de port.

Les demandes de mutations de Jeanne Le Boucher et Michel Hugo seront étudiées à l'occasion d'un prochain cycle de mobilité soit à l'issue de leurs titularisations.

La CAP n'a pas été en mesure de se prononcer sur les demandes de mutations d'Oriane Jacquelin actuellement en poste au Tréport et Christophe Lacaze, actuellement en poste à Port la Nouvelle en raison des réserves entourant l'inconnue des affectations liées aux sorties du concours des officiers de ports 2019. Leurs demandes sont à ce stade en « attentes de vacances » mais devraient selon toute vraisemblance évoluer favorablement sous peu.

Pour rappel les lauréats, tous internes à la profession, sont par rang de classement :

- Jean-Bernard Mandron de la Capitainerie de Bayonne (DDTM64)
- Yann Bourson de la Capitainerie du GPM de Rouen
- Gaetan Bommelaer de la Capitainerie de Calais (DDTM62)  
Tous les 3 en liste principale
- Pascal Le Huedé de la Capitainerie du GPM de La Réunion en liste complémentaire.

Au cours des débats il ressort l'information selon laquelle un poste d'OP en GPM sera très certainement proposé aux lauréats en sus de 3 autres postes métropolitains en ports décentralisés.

Le SNOP FO se réjouit de cette perspective et insiste auprès des représentants de PTF pour que la publicité de ces postes soit effectuée dans les meilleurs délais. Il nous est répondu que l'affaire était actuellement entre les mains de la Sous- Direction de RM pour une ultime validation !

C) Titularisations :

- M. Yohann Novak de DMSOI en poste à Mayotte reçoit un avis favorable. ( la demande de réparation de sa situation de reclassement indiciaire a bien été prise en compte)
- M. Dit Sorton de la DDTM 62 en poste à Calais reçoit un avis favorable.

D) Recours individuel sur CREP :

La CAP s'est également penchée sur le recours d'un camarade Officier de port adjoint à l'encontre de sa hiérarchie dans le cadre de son entretien professionnel en 2017.

*Coordonnées du Secrétaire Général :*  
*Jean-Emmanuel ONORATO – Capitainerie du port des Sables d'Olonne –*  
*Tel 06 68 26 44 99 Courriel : [snopforceouvriere@gmail.com](mailto:snopforceouvriere@gmail.com)*



**SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE**  
**[www.officierdeport.com](http://www.officierdeport.com)**

---

Les conclusions ont été transmises à l'intéressé et bien que la teneur et le détail des échanges avec l'administration sur ce sujet relève d'une certaine confidentialité, nous rappelons ici la nécessité d'accorder toute l'importance et le sérieux qu'il se doit à la conduite des entretiens professionnels individuels. Le SNOP a d'ailleurs publié sur son site un guide très utile à disposition des évaluateurs mais aussi des évalués dont beaucoup semblent encore ignorer l'existence.

La CAP propose la révision du CREP présenté.

E) Questions diverses :

Les représentants de la CGT ont abordé la question de l'avenir de mon siège de titulaire représentant des L1 alors que j'ai fait l'objet d'un avis favorable à une mutation/promotion au 1<sup>er</sup> septembre 2019 lors de la dernière CAP des OP le 16 mai dernier. En référence au décret 82-451 du 28 mai 1982, j'ai fait savoir que je remettrai ma démission en temps utiles, et logiquement avant la prochaine CAP du 12 décembre. François Cantin qui est actuellement mon suppléant deviendra de facto titulaire à ma place. Pierre Yves Ollivier de la DDTM 2B en poste à Bastia et suivant sur la liste des candidatures déposées lors des élections professionnelles de décembre dernier deviendra à son tour le suppléant de François Cantin.

Nous avons souhaité aborder la question de la répartition des postes attribués aux sorties du concours des OP adjoints et appris que sous réserve de la validation finale par RM au moment des discussions, le nombre de postes proposés devrait permettre de faire appel à l'intégralité des lauréats en LP et LC portant ainsi le potentiel de recrutement de cette année à 9. Le SNOP se félicite de cette possibilité qui fait suite à bon nombre de ses argumentaires plaidant en ce sens.

Quant aux recrutements par la voie des emplois réservés, 4 (Ajaccio, Boulogne/mer, Calais et Mayotte) sur un potentiel de 10 sont à ce jour validés.

A l'épuisement des sujets et de l'ODJ la séance a été levée par la présidente.

Signé : Vos représentants.

*Coordonnées du Secrétaire Général :*  
*Jean-Emmanuel ONORATO – Capitainerie du port des Sables d'Olonne –*  
*Tel 06 68 26 44 99 Courriel : [snopforceouvriere@gmail.com](mailto:snopforceouvriere@gmail.com)*



**SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE**  
**[www.officierdeport.com](http://www.officierdeport.com)**

---

**Vie du syndicat :**

- Les 2 premières réunions techniques relatives à la mise en place du PPCR au profit des officiers de port seront suivies d'une troisième qui se déroulera le vendredi 5 juillet.
- A notre demande, une entrevue avec Mme la Préfiguratrice d'HAROPA se déroulera le vendredi 21 juin après-midi.
- Notre AG se tiendra comme à l'accoutumée courant janvier 2020.
- L'actuel bureau du SNOP (SG/SG adjoint / Trésorier et Trésorier adjoint) arrivera au terme de sa présente mandature de 4 ans et il sera donc appelé à son renouvellement.
- Un nouveau conseil syndical désigné pour un an devra à l'occasion être réélu conformément à nos statuts.

Le Secrétaire Général